



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conseil scientifique
de l'éducation nationale



AVEC LE SOUTIEN
DE GMF

PRIX CHERCHEURS EN ACTES

EXPÉRIMENTEZ POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE DE TOUS LES ÉLÈVES

PARTAGEZ VOS INITIATIVES AVEC NOUS !



QU'EST-CE QUE LE PRIX CHERCHEURS EN ACTES ?

Vous êtes enseignant, directeur d'école, formateur, inspecteur et souhaitez expérimenter pour améliorer les résultats et le bien-être de tous les élèves ?

Le **Prix Chercheurs en Actes** est fait pour vous ! Ce Prix met à l'honneur les initiatives des équipes pédagogiques qui s'appuient sur la recherche et l'expérimentation et visent à améliorer les compétences et les connaissances des élèves.

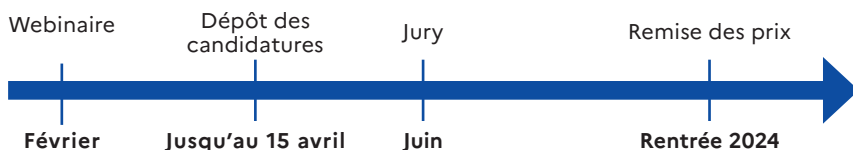
4 catégories sont proposées :

- ▣ **Égalité des chances** (réduction des inégalités pour un accès facilité à la réussite scolaire)
- ▣ **Confiance en soi et compétences socio-comportementales** (développement du sentiment d'efficacité personnelle, de la perception de ses capacités, de la persévérance ou encore des compétences sociales affectant les relations interpersonnelles)
- ▣ **Handicap, scolarité inclusive** (inclusion des enfants à besoin éducatif particulier)
- ▣ **Évaluation et intervention pédagogique** (évaluation des besoins des élèves et intervention pédagogique ciblée)

Les candidats sont encouragés à s'appuyer sur les ressources disponibles sur le site du CSEN : reseau-canope.fr/conseil-scientifique-de-leducation-nationale

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Prix **Chercheurs en Actes** est ouvert aux établissements de tout niveau d'enseignement (maternelle, élémentaire, secondaire) publics ou privés sous contrat d'association avec l'État ainsi qu'à l'ensemble des services de l'Éducation Nationale. L'établissement lauréat de chaque catégorie recevra une dotation de 5 000 €.



**DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE
AVANT LE 15 AVRIL 2024***

reseau-canope.fr/conseil-scientifique-de-leducation-nationale

*Règlement disponible sur reseau-canope.fr/conseil-scientifique-de-leducation-nationale

GMF ASSURANCES – Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé – Entreprise régie par le Code des assurances – RCS Nanterre 398 972 901 – Siège social : 148 rue Anatole France, 92300 Levallois-Perret
CSEN Conseil scientifique de l'éducation nationale – Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
110 rue de Grenelle, 75357 Paris SP 07

RÉSEAU CANOPE – Réseau de formation des enseignants – Téléport 1 @4, 1 avenue du Futuroscope, CS 80158, 86961 Futuroscope Cedex



Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photo : © Marie Genel / MENJ.